La politique de cohésion de l'UE 2014 – 2020

Propositions de la Commission européenne

Politique de cohésion

Structure de la présentation

1. Quel est l'impact de la politique de cohésion de l'UE?
2. Pourquoi la Commission propose-t-elle des changements pour la période 2014-2020?
3. Quels sont les principaux changements?
4. Comment les ressources seront-elles réparties?
5. Quand ces changements entreront-ils en vigueur?
6. Où puis-je trouver des informations supplémentaires?

Commission européenne

Commission européenne

1. Quel est l'impact de la politique de cohésion de l'UE?

Politique de cohésion

La politique de cohésion de l'UE investit dans …

Commission européenne

Résultats de la politique de cohésion de l'UE
(chiffres de la période 2000-2006)

- Construction ou réhabilitation de 8400 km de voies ferrées
- Construction ou réhabilitation de 5100 km de routes
- Accès à l'eau potable pour 20 millions de personnes
- Formation pour 10 millions de personnes chaque année
- Création de plus d'un million d'emplois
- Augmentation de 5 % du PIB/habitant dans les nouveaux États membres

Commission européenne

Pourtant, des disparités subsistent entre les régions

PIB/habitant* < 50 75-90 100-125

*indice UE27=100 50-75 90-100 > 125

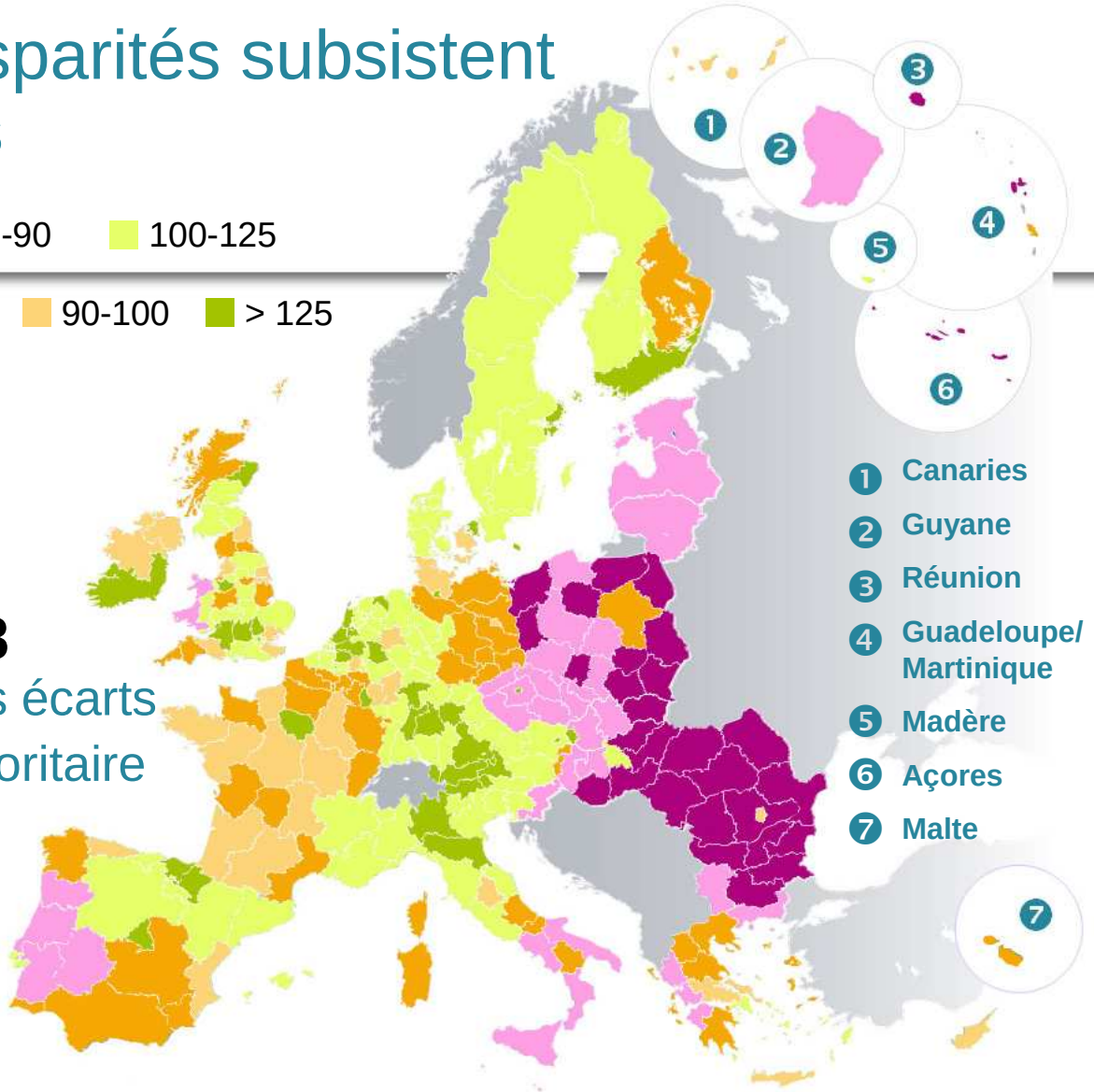

Moyenne 2006 - 2007 - 2008

- La réduction de ces écarts reste un objectif prioritaire

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Commission européenne

Commission européenne

2. Pourquoi la Commission propose-t-elle des changements pour la période 2014-2020?

Politique de cohésion

Objectifs

**Atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020,
à savoir une croissance intelligente, durable et inclusive**

Mettre l'accent sur les résultats

Maximiser l'impact de l'aide européenne

Proposition relative au budget de l'UE pour la période 2014-2020

Propositions «ambitieuses mais réalistes» présentées par la Commission en juin 2011 pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020

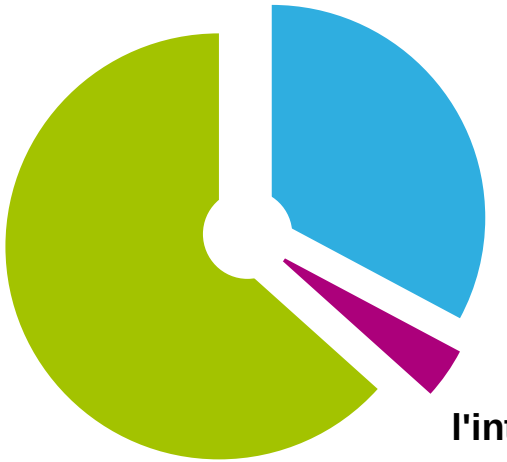

Politique de cohésion

33 % (336 milliards d'euros)

Autres politiques

(agriculture, recherche, politique extérieure, etc.)

63 % (649 milliards d'euros)

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

4 % (40 milliards d'euros)

Commission européenne

Commission européenne

3. Quels sont les principaux changements?

Politique de cohésion

Renforcement de l'efficacité et des performances

Focalisation sur les résultats

- Indicateurs communs et spécifiques aux différents programmes, rapports, suivi et évaluation

Cadre de performance pour tous les programmes

- Étapes et objectifs clairs et mesurables

Réserve de performance

- 5 % des dotations nationales (par État membre, fonds et catégorie de régions)

Conditionnalité ex-ante

- S'assurer que les conditions nécessaires à un investissement efficace sont remplies

Conditionnalité macroéconomique

- Alignement sur la nouvelle gouvernance économique

Une utilisation plus cohérente des fonds européens disponibles

- Stratégie d'investissement globale: alignée sur les objectifs de la stratégie Europe 2020
- Compatibilité avec les programmes nationaux de réforme
- Coordination: fonds pour la politique de cohésion, le développement rural, et les affaires maritimes et la pêche
- Objectifs et indicateurs pour mesurer les progrès accomplis sur la voie des objectifs de la stratégie Europe 2020
- Efficacité: mise en place d'un cadre de performance
- Efficience: renforcement des capacités administratives, réduction des formalités administratives

Une liste d'objectifs thématiques

- Recherche et innovation
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME)
- Passage à une économie à faibles émissions de CO2
- Adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques
- Protection de l'environnement et efficacité des ressources
- Transports durables et suppression des goulets d'étranglement dans les principaux réseaux d’infrastructures
- Emploi et facilitation de la mobilité de la main-d'œuvre
- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Éducation, compétences et apprentissage tout au long de la vie
- Renforcement des capacités institutionnelles et efficacité des administrations publiques

Commission européenne

Concentrer les ressources afin de maximiser l'impact

Concentration des investissements du FEDER

Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Recherche et innovation

Compétitivité des PME

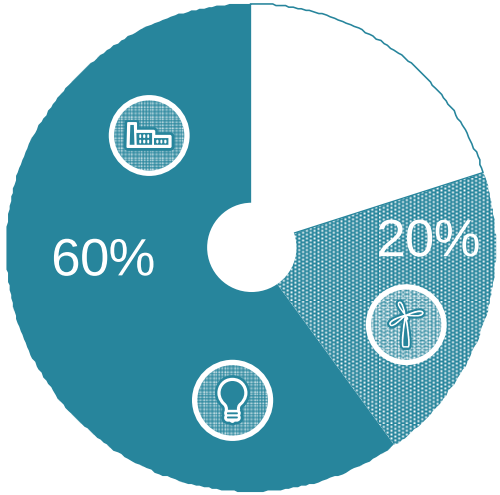

Régions plus développées et régions en transition

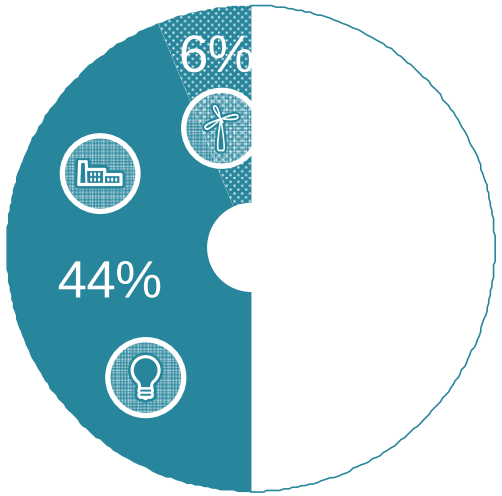

Régions moins développées

Flexibilité – les différentes régions ont des besoins différents
Modalités spécifiques pour les anciennes régions de convergence

Commission européenne

Le Fonds social européen (FSE)

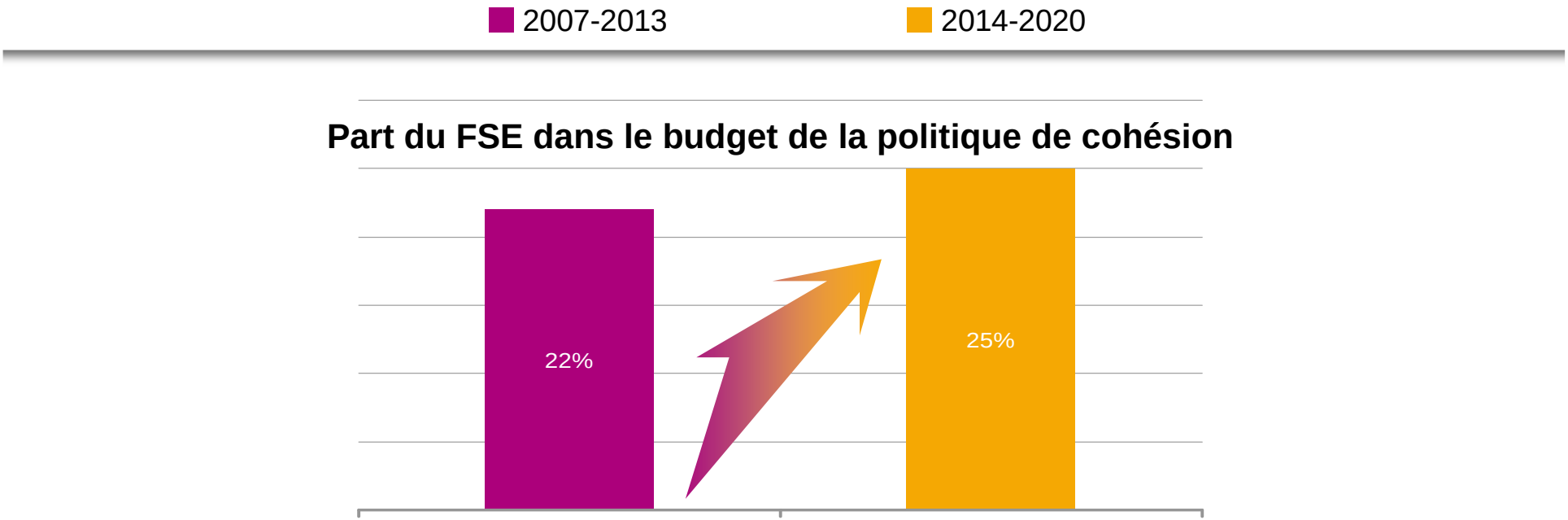

Sur le total des aides allouées par les fonds structurels (FEDER et FSE), le FSE représentera:

- 25 % dans les régions moins développées
- 40 % dans les régions en transition
- 52 % dans les régions plus développées

Commission européenne

Le Fonds social européen (FSE)

Dans le droit fil de la stratégie Europe 2020

- Promouvoir l'emploi et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre
- Investir dans l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
- Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté
- Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique

Une dimension sociale renforcée

- 20 % des dotations du FSE sont consacrées à l'inclusion sociale
- Mettre davantage l'accent sur la lutte contre le chômage des jeunes
- Intégration et soutien spécifique des dimensions d'égalité entre les femmes et les hommes et de non-discrimination

Le Fonds de cohésion

Soutient les États membres dont le RNB/habitant < 90 % de la moyenne de l'UE à 27

Investissement dans l’environnement

- Adaptation au changement climatique et prévention des risques
- Secteurs de l'eau et des déchets
- Biodiversité, y compris les infrastructures vertes
- Environnement urbain
- Économie à faibles émissions de CO_2

Investissement dans les transports

- Réseaux de transport transeuropéens (RTE-T)
- Systèmes de transport à faibles émissions de CO_2 et transports urbains

Commission européenne

Simplification

Dispositions communes - fonds couverts par le Cadre stratégique commun

- Politique de cohésion, développement rural et politique des affaires maritimes et de la pêche

Option de programmes multifonds

- FEDER, FSE et Fonds de cohésion

Rationalisation des démarches

- Harmonisation des règles d'éligibilité et de durabilité
- Utilisation accrue des coûts simplifiés
- Lier les paiements aux résultats
- Cohésion en ligne: « guichet unique » pour les bénéficiaires
- Approche proportionnelle du contrôle

Renforcer la cohésion territoriale

Mettre l'accent sur le développement durable en milieu urbain

- Au moins 5 % des ressources du FEDER

Création d'une plateforme du développement urbain

- Travail en réseau entre les villes et échanges sur la politique urbaine

Actions innovantes pour le développement durable en milieu urbain

- Pas plus de 0,2 % du financement annuel

Régions présentant des caractéristiques naturelles ou démographiques spécifiques

- Dotations supplémentaires aux régions ultrapériphériques et aux régions peu peuplées

Commission européenne

Une politique axée sur l'investissement

Promouvoir l'utilisation d'instruments de financement innovants

- Étendre leur champ d'action à tous les domaines d'investissement
- Un cadre réglementaire plus clair
- Bonus de 10 % pour les instruments de financement innovants et le développement pris en charge par les acteurs locaux
- Une série d'options permettant une certaine flexibilité aux responsables des programmes

Plafonds des taux de cofinancement

- 75-85 % dans les régions moins développées et les régions ultrapériphériques
- 60 % dans les régions en transition
- 50 % dans les régions plus développées

Commission européenne

Gestion et contrôle

Gestion financière

- Nouveau système de comptes annuels
- Déclaration annuelle de gestion
- Apurement des comptes annuels par la Commission

Systèmes de gestion et de contrôle

- Accréditation nationale (plus grande responsabilité pour les États membres)
- Les autorités de gestion peuvent tenir le rôle d'autorités de certification
- La Commission peut réexaminer l'accréditation
  (en tenant compte des risques et de l'historique)

Plus grande proportionnalité

- Exemptions pour les programmes de petite envergure
- Exemptions pour les systèmes qui ont toujours livré de bons résultats
- Limitation de la fréquence des audits de la Commission pour les opérations individuelles

Coopération territoriale

- Règlement distinct
- Augmentation des ressources financières (+30 %)
- Concentration des programmes sur 4 objectifs thématiques au plus
- Gestion simplifiée des programmes (fusion des autorités de gestion et de certification)
- Facilitation de la création des Groupements européens de coopération territoriale (GECT)

Commission européenne

4. Comment les fonds seront-ils répartis?

Politique de cohésion

Un système équitable pour toutes les régions de l'UE
(simulation d'éligibilité)

PIB/habitant* < 75 % de la moyenne européenne | 75-90 % | > 90 %

*indice UE27=100

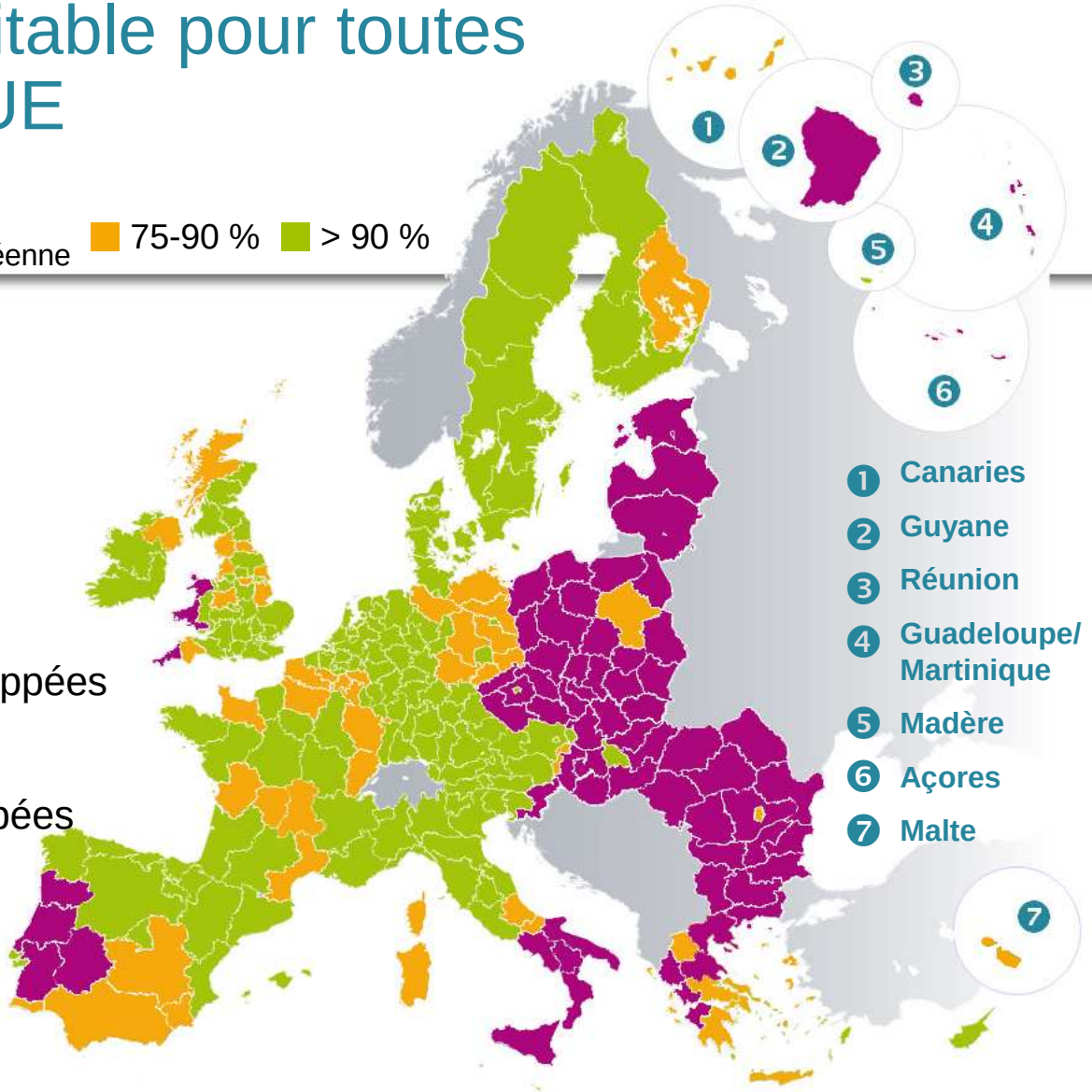

3 catégories de régions

- Régions moins développées
- Régions en transition
- Régions plus développées

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Commission européenne

Comment les fonds seront-ils répartis?

Régions/EM moins développés Régions en transition Régions plus développées

Fonds de cohésion[1]	68.7
Régions moins développées	162.6
Régions en transition	38.9
Régions plus développées	53.1
Coopération territoriale européenne	11.7
Régions ultrapériphériques et zones peu peuplées	0.9
Total	**336.0**

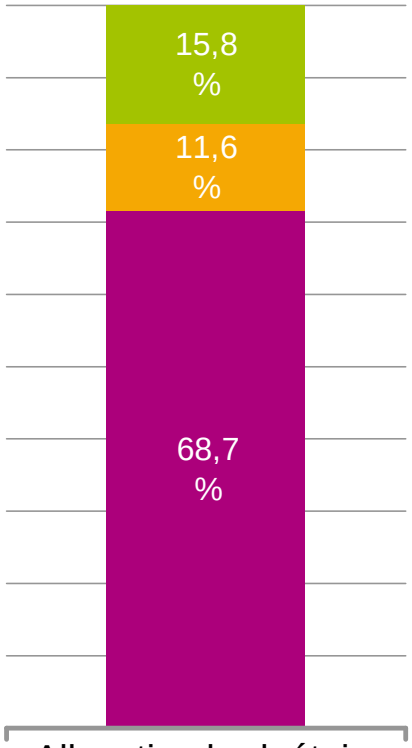

Allocation budgétaire (en %)

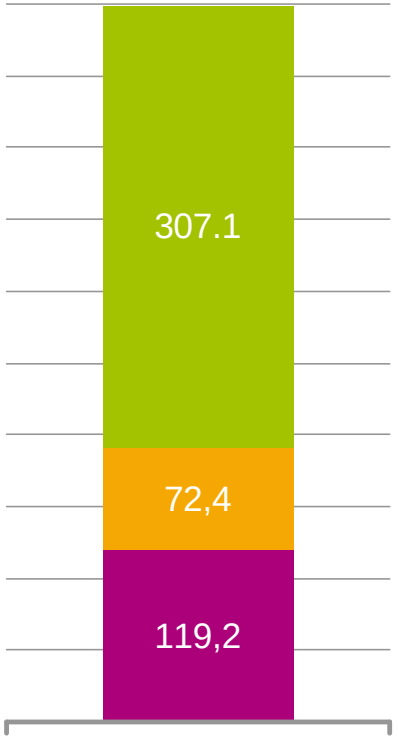

Population couverte (en millions)

[1] 10 milliards d'euros du Fonds de cohésion seront affectés au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

Commission européenne

Commission européenne

5. Quand ces changements entreront-ils en vigueur?

Politique de cohésion

Calendrier

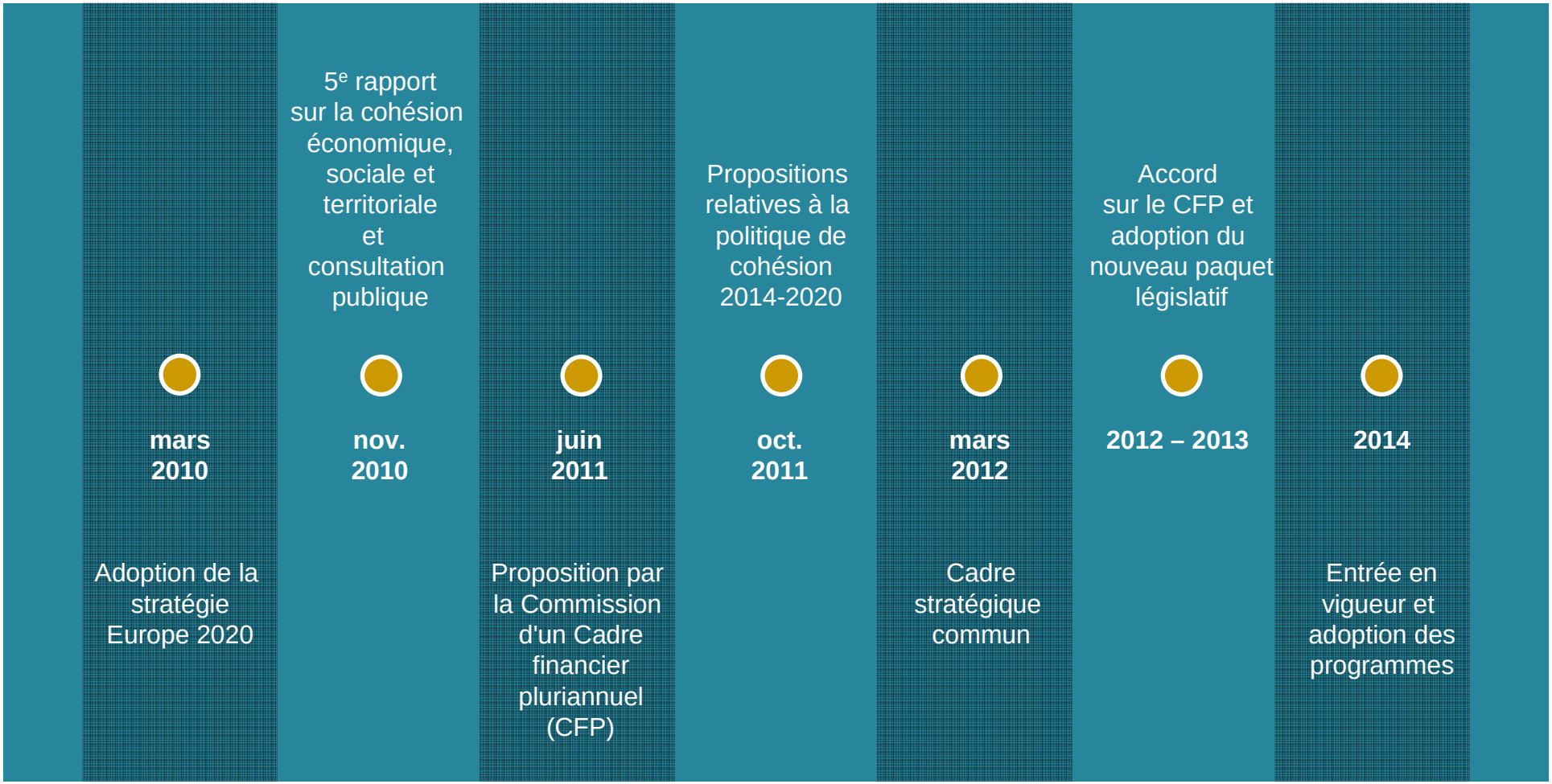

Commission européenne

Où puis-je trouver des informations supplémentaires?

www.ec.europa.eu/inforegio

Suivez-nous sur Twitter
@EU_Regional

Commission européenne